

L'étude d'un texte littéraire

1. Le travail demandé

L'étude d'un texte littéraire porte sur un texte littéraire d'une vingtaine de lignes ou de vers. Il a pour objet **l'analyse des procédés mis en œuvre par l'écrivain pour exprimer un sentiment ou une idée** avec la sensibilité et la culture qui lui appartiennent en propre.

Avant même de chercher à répondre aux questions posées, il est bon de soumettre le texte à un **questionnement méthodique** pour qu'il livre toutes ses richesses : il s'agit d'en faire l'étude linéaire et littéraire.

Questions à se poser **systématiquement** :

- Quel est le **thème** du texte ? Peut-il être mis en relation avec l'œuvre dont le texte est extrait, avec le titre de l'œuvre, avec l'auteur, avec l'époque ?
- Quel est son **type** (argumentatif, narratif, descriptif...) ?
- Quelle est sa **tonalité** (comique, tragique, lyrique, pathétique, ironique, épique...) ?
- Quel est son **intérêt** (historique, philosophique, sociologique...) ?
- Quelles **résonances** éveille-t-il chez le lecteur (émotion, intérêt, passion, réflexion, interrogation...) ?

2. Première partie : Observer un texte (8 points)

Les questions de **repérage** attirent l'attention du candidat sur les **particularités** du texte et permettent au correcteur de vérifier ses connaissances. Elles appellent des réponses brèves mais rédigées et justifiées.

Les questions portent sur la structure, le lexique, les connotations, la syntaxe, la grammaire, les figures de rhétorique, le rythme..., quel que soit le type de texte.

Elles peuvent également porter sur des points précis liés à la **spécificité d'un texte littéraire** :

- la versification pour les poèmes,
- le point de vue (focalisations) pour les textes narratifs,
- l'art du portrait pour les textes descriptifs,
- la vivacité des répliques dans un dialogue dramatique...

3. Deuxième partie : Analyser un texte (12 points)

Les questions de la seconde partie demandent d'interpréter ou de commenter le texte à étudier.

Cette partie de l'épreuve vise à **susciter une réflexion personnelle** sur un texte ou sur un de ses aspects en vous appelant à apprécier certaines caractéristiques, comme :

- sa tonalité, son style,
- sa valeur symbolique,
- la vision du monde qu'il propose...

Ces questions exigent une **interprétation motivée** du texte, et appellent la rédaction de développements composés et justifiés.

Définition :

Interprétation

Action d'interpréter quelque chose, de lui donner un sens (syn : explication, commentaire) : faire l'interprétation d'un texte, d'une œuvre.

Chercher à rendre compréhensible quelque chose, le traduire, lui donner un sens : Interpréter un rêve, une loi. © Larousse 1996